



EN BREF :

**Pyrale du maïs - race univoltine**

- Les captures se poursuivent.
- Dates de traitements pour le Bas-Saint-Laurent.

**Pucerons**

- Présence signalée dans certaines régions.

## PYRALE DU MAÏS - RACE UNIVOLTINE

### État de la situation

Les premières captures de papillons ont été observées dans le Bas-Saint-Laurent. Dans les autres régions, les captures de papillons se sont poursuivies. En Mauricie, la dissection de tiges de maïs a révélé qu'environ 80 % des pyrales avaient émergé. Le dépistage effectué dans les régions de la Chaudière-Appalaches, de la Mauricie et de la Montérégie a permis d'observer des masses d'œufs, des larves et/ou des dommages de pyrale.

### Stratégie d'intervention

Les champs qui sont particulièrement à surveiller, et à protéger s'il y a lieu, sont les champs de maïs qui auront atteint ou dépassé le stade 6 feuilles durant la ponte de la pyrale univoltine.

Dans le nord-est américain, les premières interventions contre la pyrale débutent au stade d'émergence de la panicule. L'agronome et entomologiste Josée Boisclair, chercheure à l'IRDA, a mené un essai pour comparer différentes stratégies de début des traitements selon les stades du maïs sucré (pour plus de détails sur cet essai, consultez le [www.agrireseau.qc.ca/legumeschamp/documents/pyralemais.pdf](http://www.agrireseau.qc.ca/legumeschamp/documents/pyralemais.pdf)). Les résultats indiquent qu'il est envisageable de débuter les traitements au stade d'apparition des panicules dans le maïs sucré de mi-saison sans augmenter les dommages aux épis. Le succès de cette stratégie dépend d'un suivi serré au champ et d'une intervention sans délai au moment prescrit. Dans le cas du maïs sucré tardif, les résultats sont moins concluants : le taux d'épis endommagés était plus élevé pour le début des pulvérisations au stade d'émergence des panicules comparativement au début des interventions au stade 8 à 10 feuilles.

## Dates et fréquence des traitements contre la pyrale univoltine, pour les régions de Lanaudière, de Laval, de la Montérégie et des Basses-Laurentides (début de la ponte : autour du 24 juin 2010)

Les dates de traitements suggérées pour ces régions n'ont pas changé. Veuillez vous référer à l'avertissement No 04 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04mai10.pdf>) du 17 juin 2010.

## Dates et fréquence des traitements contre la pyrale univoltine, pour les régions du Centre-du-Québec, de l'Estrie, de la Mauricie et de l'Outaouais (début de la ponte : autour du 1<sup>er</sup> juillet 2010)

Les dates de traitements suggérées pour ces régions n'ont pas changé. Veuillez vous référer à l'avertissement No 05 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a05mai10.pdf>) du 25 juin 2010.

## Dates et fréquence des traitements contre la pyrale univoltine, pour les régions de la Capitale-Nationale, de la Chaudière-Appalaches et du Saguenay—Lac-Saint-Jean (début de la ponte : autour du 5 juillet 2010)

Les dates de traitements suggérées pour ces régions n'ont pas changé. Veuillez vous référer à l'avertissement No 06 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06mai10.pdf>) du 30 juin 2010.

## Dates et fréquence des traitements contre la pyrale univoltine, pour la région du Bas-Saint-Laurent

Le début de la ponte est prévu le **15 juillet** environ.

Champs de maïs qui ont atteint	Dates* et nombre de traitements
50 % de soies aux épis le 15 juillet (maïs sucré hâtif)	Aucun traitement
6 feuilles et plus autour du 15 juillet	3 traitements : 20 juillet, 27 juillet et 3 août
6 feuilles autour du 20 juillet	2 traitements : 25 juillet et 1 <sup>er</sup> août
6 feuilles autour du 25 juillet	1 traitement : 30 juillet

\* Ces dates sont des prévisions. Elles peuvent varier de quelques jours selon les conditions climatiques. Surveillez les prochains avertissements pour vérifier si des changements sont suggérés.

## PYRALE DU MAÏS - DÉPISTAGE ET MÉTHODES DE LUTTE

Le dépistage permet d'évaluer l'état d'infestation d'un champ et de déterminer si un traitement insecticide contre la pyrale du maïs est nécessaire. L'observation de masses d'œufs sous les feuilles permet de suivre et de mesurer le taux de parasitisme par les trichogrammes, s'il y a lieu. Les masses d'œufs complètement noircies sont parasitées par les trichogrammes.

Consultez le bulletin d'information No 04 ([www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b04mai05.pdf](http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b04mai05.pdf)) du 9 juin 2005 intitulé « Une méthode rapide pour dépister la pyrale du maïs : l'échantillonnage séquentiel ».



L'introduction des trichogrammes se fait plus tôt que les traitements chimiques conventionnels. En effet, les trichogrammes sont efficaces contre les œufs de la pyrale, contrairement aux traitements chimiques, qui eux, sont dirigés contre les larves de la pyrale. Les trichocartes doivent donc être installées avant le début de la ponte de la pyrale, dans les champs qui ont atteint ou dépassé le stade 4 à 6 feuilles.

Il est important de cibler les traitements insecticides contre les jeunes larves de la pyrale au moment où elles se nourrissent sur le feuillage du maïs. Lorsqu'elles sont plus développées, les larves cherchent à pénétrer à l'intérieur des plants et ne sont donc plus vulnérables aux insecticides. Il est donc important de débiter les traitements quelques jours après les premières pontes.

Pour connaître les insecticides homologués dans la culture du maïs sucré, vous pouvez consulter le bulletin d'information **No 02** ([www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b02mai10.pdf](http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b02mai10.pdf)) du 27 mai 2010.

## TABLEAU SYNTHÈSE DES STRATÉGIES DE TRAITEMENT POUR LES DEUX RACES DE LA PYRALE DU MAÏS SELON LA RÉGION

Région	Semaine du								
	7 juin	14 juin	21 juin	28 juin	5 juillet	12 juillet	19 juillet	26 juillet	2 août
Montérégie, Laval, Lanaudière et Laurentides	Les larves de la 1 <sup>re</sup> génération de la race bivoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.			Les larves de la pyrale univoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.					
Estrie	Les larves de la 1 <sup>re</sup> génération de la race bivoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.			Les larves de la pyrale univoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.					
Outaouais, Mauricie et Centre-du-Québec	Les larves de la 1 <sup>re</sup> génération de la race bivoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.			Les larves de la pyrale univoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.					
Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches				Dépister la présence d'œufs et de larves de pyrale bivoltine (1 <sup>re</sup> génération) et intervenir au besoin.		Les larves de la pyrale univoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.			
Saguenay—Lac-Saint-Jean						Les larves de la pyrale univoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.			
Bas-Saint-Laurent							Les larves de la pyrale univoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.		



# PUCERONS

## État de la situation

Des pucerons ont été observés dans certaines régions. Le niveau d'infestation est cependant trop faible actuellement pour justifier une intervention. Ces insectes peuvent toutefois devenir très nombreux et nuisibles dans les champs de maïs sucré tardif. **Soyez vigilant.**

### LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Brigitte Duval, agronome, avertisseuse – Maïs sucré  
Direction régionale du Centre-du-Québec, MAPAQ  
460, boulevard Louis-Fréchette, R.C.  
Nicolet (Québec) J3T 1Y2  
Tél. : 819 293-8255, p. 254 – Téléc. : 819 293-8446  
Courriel : [Brigitte.Duval@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:Brigitte.Duval@mapaq.gouv.qc.ca)

Pierrot Ferland, agronome, avertisseur – Maïs sucré  
Direction régionale de la Mauricie, MAPAQ  
5195, boulevard des Forges, bureau 102  
Trois-Rivières (Québec) G8Y 4Z3  
Tél. : 819 371-6761, p. 4612 – Téléc. : 819 371-6976  
Courriel : [Pierrot.Ferland@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:Pierrot.Ferland@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Bruno Gosselin, agronome et Marilyn Boutin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*  
*Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 07 – Maïs sucré – 8 juillet 2010*

